



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué du Conseil d'Etat

Finances cantonales

### **Le Canton relève une nouvelle fois sa notation financière**

**Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec satisfaction de l'annonce de l'agence de notation Standard & Poor's, qui a relevé la note à long terme du Canton de Vaud de «A+» à «AA-», avec perspective stable. C'est la deuxième année consécutive que l'institut révalue à la hausse le rating de l'Etat, qui rejoint ainsi avec son double A le groupe des cantons en bonne santé financière.**

Depuis quatre ans, le Canton de Vaud soumet périodiquement sa situation financière à l'évaluation de l'agence Standard & Poor's. La note qui en résulte traduit le degré de solvabilité, la capacité de l'Etat à honorer ses engagements financiers et donc à prélever des fonds auprès des investisseurs institutionnels.

En 2003, l'Etat obtenait la note «A», qui plaçait le Canton au dernier rang des collectivités publiques faisant l'objet de cette notation en Suisse. S&P devait confirmer cette note en 2004 et 2005, avant de la relever une première fois à «A+» en juin 2006. L'agence reconnaissait alors la nette amélioration de la situation budgétaire du Canton, et soulignait les efforts engagés pour maîtriser ses dépenses et réduire sa dette.

L'institut révalue aujourd'hui pour la deuxième fois le rating de l'Etat, qui passe à «AA -» avec perspective stable. S&P relève principalement le contrôle étroit des coûts, une programmation financière prudente ainsi que la réduction sensible de l'encours de dette. «Depuis 2004, note l'agence, le Canton n'a cessé d'améliorer ses résultats budgétaires. Sa marge brute (avant amortissement) est ainsi passée de 3% des recettes de fonctionnement en 2004 à 14% en 2006».

Ce nouveau relèvement de la note salue la politique d'assainissement financier du Conseil d'Etat, qu'il inscrit désormais dans la durée. Standard & Poor's conserve toutefois une attitude prudente, pleinement concordante avec le message du Gouvernement vaudois.

L'agence relève en effet que «le dynamisme des recettes fiscales est à nuancer par leur nature volatile, en particulier en ce qui concerne l'impôt sur le bénéfice». Soulignant la réduction massive de la dette de 3,1 milliards de francs en trois ans, l'institut note qu'«en incluant la portion non financée des retraites\*, la dette totale consolidée du Canton reste cependant relativement élevée en comparaison des standards internationaux, à 115% des recettes totales prévues en 2007».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 5 octobre 2007

*\*part que l'Etat devrait financer pour que sa Caisse de pensions atteigne un taux de couverture de 100%*

Renseignements : Pascal Broulis, chef du Département des finances et des affaires extérieures, tél. 078 658 65 46. Communiqué de presse de Standard & Poor's : <http://www.standardandpoors.com>